



*Au service  
des peuples  
et des nations*

## **Table Ronde Nationale sur le Renforcement de l'Intégrité au sein du Secteur Privé**

Djibouti Palace Kempinski

11 décembre 2012

**DISCOURS DE L'INSPECTEUR GENERAL D'ETAT**

**S.E M. Hassan Issa Sultan**

**Excellence Monsieur le Président de la République**

**Excellence Madame la Première Dame**

**Excellence Monsieur le Premier Ministre**

**Mesdames et Messieurs les Membres du gouvernement**

**Honorables Députés**

**Mme la Résidente Coordinatrice du Système des Nations Unies et Représentante  
Résidente du PNUD à Djibouti**

**Mesdames et Messieurs les représentants des missions diplomatiques et des  
organisations internationales**

**Chers invités,**

**Mesdames et Messieurs**

J'éprouve une très grande fierté à me présenter aujourd'hui devant vous à l'occasion du lancement des travaux du séminaire national de réflexion sur le renforcement de l'intégrité et la lutte contre la corruption placé sous le haut patronage du Président de la République.

J'aimerais d'abord adresser mes sincères remerciements à son Excellence le Président de la République qui a bien voulu présider ces travaux et à madame la Première Dame qui nous a honorée de sa présence.

Nos remerciements vont également à Monsieur le Premier Ministre pour sa disponibilité tout au long de la préparation de cet événement et à tous les participants qui ont vivement répondu à notre invitation.

**Mesdames et Messieurs**

Le lancement de ce séminaire coïncide avec la journée internationale de lutte contre la corruption qui est célébrée dans le monde depuis l'année 2003 mais célébrée dans notre pays pour la première fois.

Ce séminaire, dont les travaux vont s'étaler sur trois jours, sera l'occasion de faire l'état de lieu des réformes engagées pour améliorer la transparence dans la gestion des deniers publics, la moralisation de la vie publique et l'amélioration de la transparence dans la délivrance des services publics aux usagers.

Parmi les éléments essentiels de la bonne gouvernance, il y a l'exigence de la transparence et de la responsabilité dans les divers aspects de la vie publique et privée, la gestion efficace des ressources publiques et la lutte contre la corruption.

**Mesdames et Messieurs**

Depuis 1999, le Président de la République a mobilisé tous les efforts nécessaires pour le renforcement de la bonne gouvernance et notamment sur la transparence dans la gestion des deniers publics, l'imputabilité, et la reddition des comptes. Ces efforts se sont matérialisés par la création de nouvelles institutions de contrôle et par la mise en œuvre de plusieurs réformes dans le mode de fonctionnement de nos administrations.

L'Administration que nous avons il y a douze ans ne ressemble en rien à celle d'aujourd'hui ; la différence est tout à fait considérable. En plus des institutions de contrôle, les pouvoirs publics prennent aussi en compte aujourd'hui la qualité du service public offert aux usagers.

Ce processus de modernisation de la gestion publique a conduit à la création des institutions suivantes :

- Du médiateur de la République afin de renforcer les outils de contrôle de l'action de l'Etat et compléter les mécanismes de recours administratifs gracieux ou hiérarchiques ;
- Une chambre de comptes et de disciplines budgétaires devenues depuis une cour de comptes pour assurer le contrôle juridictionnel des comptes publics ;
- Une inspection générale d'Etat afin d'instaurer une institution chargée du contrôle administratif des entités publiques.

### **Mesdames et Messieurs**

Permettez moi de présenter brièvement l'Inspection Générale d'État dont les missions sont, entre autres :

- de promouvoir la bonne gouvernance et la transparence de l'État ;
- la bonne gestion des affaires publiques et la lutte contre la corruption ;
- d'optimiser les pratiques des organisations publiques, notamment en ce qui concerne ses relations avec les usagers ;
- d'informer et de conseiller le Président de la République et le Premier Ministre en matière de bonnes pratiques publiques et d'optimisation des ressources publiques.

Afin de réaliser pleinement sa mission, l'Inspection Générale d'État effectue notamment les mandats suivants:

- des missions générales et permanentes de vérification et d'audit ;
- des missions spéciales d'investigations et d'enquêtes;
- des missions particulières d'études et de recherche;
- l'évaluation des politiques et programmes publics afin d'en accroître la performance et les résultats attendus ;
- la coordination des corps et organes de contrôle de l'exécutif ;
- la sensibilisation des agents et acteurs publics sur les bonnes pratiques en matière de gestion des affaires publiques ;

### **Mesdames et Messieurs**

Depuis l'année 2009, l'IGE a commencé à se consacrer au renforcement de ses expertises en matière de lutte contre la corruption et a rejoint plusieurs organisations régionales et internationales regroupant les institutions de lutte contre la corruption.

l'IGE est devenue membre notamment du Réseau Arabe pour l'Intégrité et la lutte contre la Corruption en 2010 et, à travers l'IGE, Djibouti fait partie du Projet Régional du PNUD pour l'Intégrité et la Lutte contre la Corruption dans les Pays Arabes depuis mars 2011. Ce projet régional qui nous a appuyé dans l'organisation de ces travaux.

Parallèlement à ces actions, l'IGE s'est mobilisée pour la réalisation de plusieurs missions d'investigations dans des cas de corruption au sein de plusieurs secteurs clés de notre économie.

### **Mesdames et Messieurs**

Cette conférence constitue un évènement important pour notre pays car c'est la première fois que le terme de corruption est soulevé dans une manifestation publique de cette ampleur. Pourtant, la corruption constitue une des graves menaces qui pèsent sur le développement et sur l'Etat de droit.

La lutte contre la corruption n'est pas un prérogative exclusivement réservé à un département ministériel ou à une institution du secteur public mais doit mobiliser toutes les parties prenantes : le gouvernement, le secteur privé et les organisations de la société civiles.

C'est la raison pour laquelle nous avons voulu convier toutes les composantes de notre société à ce séminaire qui fera le bilan des avancées réalisées et jeter les bases de la future stratégie nationale de lutte contre la corruption. Ce processus s'inspira des orientations découlant de la convention des nations unies que Djibouti a ratifié en 2005 et en s'inspirant des meilleures expériences régionales et internationales.

### **Mesdames et Messieurs**

Les travaux de ce séminaire débiteront aujourd'hui avec l'examen du bilan des reformes réalisées et les défis à relever dans successivement l'exécution des finances publiques et au niveau de la justice.

Au cours de la seconde journée seront examinés les moyens de renforcer l'intégrité et prévenir la corruption dans la prestation des services publics en général et en particulier dans les secteurs de l'eau, de l'éducation, et de la santé afin de garantir au mieux les droits des usagers des services publics.

Par ailleurs conjointement à ces réflexions, nous organiserons une formation sur les mécanismes d'évaluation de l'application de la convention des nations unies de lutte contre la corruption qui regroupera les représentants de plusieurs départements du secteur public.

### **Mesdames et Messieurs**

J'aimerais conclure en souhaitant la bienvenue à Djibouti à nos partenaires du PNUD, particulièrement le projet régionale conduit par M. Arkan Seblani et à tous les experts qu'ils ont mobilisé pour nos travaux.

Je vous remercie pour votre attention.

\*\*\*